

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4389)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 159

présenté par

Mme Brenier, Mme Trastour-Isnart, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Reda, M. Reiss,  
M. Lorion, M. Benassaya, M. Descoeur, Mme Louwagie, Mme Meunier, Mme Corneloup et  
Mme Boëlle

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

Un rapport est remis par le Gouvernement au Parlement sur l'impact de la vaccination obligatoire sur les effectifs hospitaliers, leur rémunération et l'éventuelle nécessité d'ouvrir un nouveau Ségur de la santé.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Beaucoup de contraintes et des conditions de travail difficiles sont imposées chaque jour par la crise sanitaire aux soignants. Si le Ségur de la santé a été une vraie avancée pour eux, il nous faut aller plus loin. Avec l'obligation vaccinale, nous leur imposons une nouvelle condition de travail à charge. Il existe un risque de démissions pour certains, ou de mal-être au travail pour d'autres. Il est donc essentiel que nous puissions engager de nouvelles échanges avec eux concernant l'évolution de leur rémunération et de leurs conditions de travail.